

268

Description

Plus d'une fois déjà j'ai eu l'occasion de déplorer le mépris injuste qui pèse sur toute la littérature byzantine, et qui semble vouloir condamner à un oubli perpétuel une foule de productions intéressantes à plus d'un point de vue. Une certaine classe de savants ne lit rien qui ne soit ancien, rien qui n'appartienne aux belles époques. Et cependant ces dédaigneux éclectiques, ces gourmets au palais si délicat, ne peuvent nier que dans les circons des temps on trouve souvent des renseignements qui sont de nature à enrichir l'histoire, la philosophie et la langue. Les ouvrages même les plus futile, en apparence, nous apprennent au moins quelle était alors la situation des esprits et des lettres; connaissance qui ne manque ni d'intérêt, ni même d'un certain charme. Sans doute, dit Boissonade dans une de ses préfaces, sans doute je ne suis pas de ceux qui, comme Villoison, trouvent plus de plaisir dans la lecture de Cinname et de Cédrène

d'une chasse à l'once par un écrivain byzantin.

du XVII siècle
publiee
par M. E.

Miller
en Annuaire
de l'association
pour l'enca-
rageement
des écrivains
1872. o 28

que dans celle de Thucydide. J'admire et je cultive les bons auteurs, autant qu'ils le méritent, mais je ne méprise point les plus récents, parce qu'ils ont un mauvais choix d'expressions, violent les règles de la syntaxe ou font un emploi inintelligent des particules grecques. S'ils contiennent des choses utiles à connaître, pourquoi négliger cette source de renseignements, si peu abondante qu'elle soit?

La plupart des écrivains byzantins, il faut en convenir, manquent de goût et de critique. Il en est cependant quelques-uns qui se distinguent par la pureté du style et par une certaine élégance. Et lorsqu'à ces qualités viennent se joindre la sagesse de la composition et l'intérêt du sujet, on est heureusement dédommagé de la peine qui on a prise. Je citerai pour exemple l'opusculo dont je vais en tretenir le lecteur.

Il est tiré d'un manuscrit grec conservé dans la bibliothèque de l'Escorial. Ce manuscrit est un gros volume in-4 en papier de coton, de 536 feuillets, c'est-à-dire de 1072 pages. L'écrivain, qui date du treizième siècle,

est très-pâle, très-fine et remplie d'abréviations. Incomplet au commencement et à la fin, il contient un nombre infini d'opuscules inédits, presque tous inconnus et appartenant à des écrivains du douzième siècle. J'en ai donné la notice de taillée dans mon Catalogue des manuscrits grecs de l'Escorial, p. 900 et suiv. Ce sont des discours adressés aux empereurs d'Orient et à d'illustres personnages, des oraisons funèbres, des éloges, des épitres dédicatoires, des ethopées, des discascles, etc. Indépendamment de certains noms connus, tels que ceux d'Eustathe, Nicéphore, Basilacos, Grégoire d'Antioche, Michel Choniade le frère de Nicetas, Jean Camatère, etc., on en trouve une foule d'autres qui paraissent ici pour la première fois, et dont la Bibliothèque grecque de Fabricius ne fait pas même mention. Je citerai Jean Frangopale, Constantin Rantechnès, le rhéteur Michel de Thessalonique, Séon Balianiès, Constantin Psaltopule, Jean Castamone, Manuel Saranténus, Sergius Colybas, etc. Les auteurs connus que je nommais plus haut florissaient tous au douzième siècle. D'un autre côté, les empereurs, auxquels la plupart de ces dis-

4
cours

En voici le titre :

371
« Description d'une chasse aux perdrix et aux lièvres par Constantin Pantéchnès, métropolitain de Philippopolis. »

On connaît deux villes du nom de Philippopolis, l'une en Arabie et l'autre en Thrace. C'est de cette dernière qu'il est question ici, puisqu'il s'agit d'une chasse impériale, comme nous le verrons plus loin, c'est-à-dire d'une chasse dont les produits étaient destinés à la table de l'empereur.

Bien que les dictionnaires ne mentionnent point le nom propre Pantéchnès, je puis en citer un autre exemple. Et d'abord faisons remarquer que c'est un nom très bien formé. Eustathe a employé le mot lui-même οὐαλεύνις, habile dans tous les arts, mot qui peut être rapproché des composés du même genre αἰρολεύνις, αγγελεύνις, μυρολεύνις, σορολεύνις, χαρολεύνις, ϕροσολεύνις. Je cite ici en passant αὐτολεύνις, mot inconnu aux lexiques qui ne donnent que la forme αὐτόλευνος.

Voyons maintenant l'autre exemple de l'emploi de Ταναλεύνις comme nom propre. Ce nouvel exemple a de l'importance dans la question qui

5

nous occupe en ce moment.

Le 10 mai 1156, sous Manuel Comnène, un synode s'assembla à Constantinople, dont Lucas Chrysobalces était alors patriarche, et condamna les erreurs de Soterichus Pantocrator qui avait été désigné pour le siège d'Antioche. Les actes de ce synode, provenant de la Panoplie dogmatique de Nicolas Choniote, encore inédite, ont été publiés par le cardinal Mai (dans le tome X de son Episcopium romanum). Parmi les personnalités qui ont assisté à ce synode, je trouve un Théodore Panteclès, avec le titre de protoncurateur nomophylax et attaché à la maison de l'Empereur, τὸν πρώτην επαρχόνταν συντονοποιόνταν νομογράφους, qui est un onuscarum virorum Oecodipparum etiam Narratorum. Théodore et évidemment de la même famille que Constantin, et, comme ils sont contemporains, il est permis de supposer qu'ils étaient frères. D'un autre côté, nous voyons figurer dans le même synode le métropolitain de Philippopolis, avec le nom de Théodore. La seule date épiscopale connue avant 1156 nous reporte à l'année 1147, où nous trouvons, d'après un passage de Nicolas

Chroniate, un Italicus occupant le siège de Philo-
popolis. Le successeur immédiat de Théodore,
du moins dans l'Oriens Christianus de Le Qui-
en, est Basile II, sur lequel nous avons un té-
moignage historique se rapportant à l'année
1166. C'est donc entre les deux années 1147 et
1166 qu'il faut introduire Constantin Pan-
technes parmi les évêques de Philippopolis; a-
vant ou après Théodore, c'est ce qui il est diffi-
le de décider, si moins de documents plus po-
sitifs. Il va sans dire que j'argumente ici dans
l'hypothèse que l'Oriens Christianus de Le Qui-
en soit aussi complet que possible en ce qui concer-
ne la suite des évêques de Philippopolis, et que je
n'ai eu ni le temps ni les moyens de vérifier; les
nombreuses publications qui ont été faites depuis
ce savant devront nécessairement enrichir et com-
pléter son ouvrage, et il serait bien à désirer qu'
on en donnât une nouvelle édition mise au ni-
veau de la science. Dans tous les cas, je dois être
bien près de la vérité, car, de 1147 à 1166, nous
connaissons maintenant quatre évêques de Phi-
lippopolis: Italicus, Constantin, Théodore et Ba-
sile II, ce qui me paraît une liste suffisante

7

pour un espace de vingt ans.

274

La description donnée par Constantin Brâncușî présente des qualités bien rares pour une production byzantine : un récit plein de faits et de détails curieux ; pas de digressions inutiles, pas de comparaisons forcées ou fatigantes par leur accumulation ridicule, pas d'exclamations emphatiques dissimulant le vide des idées. Un style trop élégant peut-être, des expressions trop recherchées, qui rendent quelquefois la pensée difficile à saisir, sont les seuls défauts que je pourrais reprocher à l'auteur. On y trouve un certain nombre de mots nouveaux, très-bien formés, et qu'on chercherait vainement dans les lexiques, et plusieurs autres qui n'étaient connus que par des gloses.

La première partie de sa description est consacrée à la chasse faite avec les chiens et les faucons. Si intéressants qu'ils soient, les détails dans lesquels entre là-dessus Constantin ne nous apprennent rien de bien nouveau.

Les faits se passent comme ils se passent de nos jours et comme ils se sont passés pendant tout le moyen âge, surtout en ce qui concerne la

chasse avec le faucon, genre de chasse dont on connaît beaucoup de descriptions. L'emploi des oiseaux de proie, en pareille circonstance, était usité en Occident, et plus anciennement en Orient.

Dans l'ouvrage arabe intitulé *les Oiseaux et les Fleurs*, et traduit par M. Garcin de Tassy, on lit :

« Enlevé du désert par force, j'ai la vue courbée par un chaperon; mes griffes sont serrées avec des entraves; mais, dès que je suis en présence de ma proie, je m'élançe dessus; je la saisis de mes serres victorieuses et je reviens vers celui qui m'a envoyé. Les rois et les potentats sont mes serviteurs, et je foule leurs poignets aux pieds. »

La seconde partie de la description donnée par Constantin concerne la chasse avec les panthères ou avec certains animaux de la race féline, tels que quejards et onces.

Ce genre de chasse était inconnu aux Grecs, et on en chercherait vainement la trace dans l'antiquité grecque et latine. Les écrivains cynégétiques, tels que Xénophon, Arrien, Oppien, Némésianus et Faliscus, n'en disent pas un

seul mot. Ils nous apprennent bien que certains animaux féroces étaient facilement apprivoisés, mais les monuments et les écrits se taisent sur leur emploi à la chasse. On se rappelle sans doute cette historiette d'Élien (*Histoire des animaux*, XIII, 10):

« Un chasseur avait apprivoisé une jeune panthère et l'avait habituée à vivre au milieu des hommes. Il l'aimait d'une affection vive et en avait le plus grand soin. Un jour il lui apporta un chevreau vivant. Tout en lui donnant sa nourriture, il essayait lui procurer un vif plaisir, celui de mettre animal en morceaux et de ne point manger de viande morte. Le premier jour la panthère, ne se sentant pas en appétit, ne toucha point au chevreau. Il en fut de même le second, parce qu'elle n'était pas encore pressé par la faim. Le troisième jour, malgré ses vives souffrances, elle demandait sa nourriture suivant son habitude, mais ne voulait point toucher au chevreau, qu'elle considérait comme un ami depuis deux jours, tandis que les hommes ajouta Élien, trahissent non-seulement leurs amis, mais même leurs

frères.)

L'usage d'appivoiser les bêtes féroces existait surtout en Orient. Parmi les animaux aux que les Indiens offrent à leurs souverains figuraient souvent des panthères apprivoisées. Aussi n'est-il pas étonnant qu'on les ait employées à la chasse. C'est surtout en Perse que nous en trouvons de nombreux exemples.

J'emprunte ci-dessus à Etienne Quatremère (*Histoire des Mongols*, t. I, vol. p. 162.) quelques détails intéressants.

Les Persans connaissent une espèce de panthère assez petite, qu'ils emploient fréquemment pour la chasse et qui ils désignent par le nom de *youth*. C'est de là que les Portugais ont formé le mot *onça* que nous avons adopté en le francisant (*oncée*).

C'est un animal farouche, colère, dormeur et adonné à la chasse. Il est susceptible de recevoir de l'éducation. La femelle est plus rapide à la course que le mâle, aussi c'est elle qui va le plus souvent chasser pour nourrir ses petits.

Ce genre de panthère est quelquefois désig-

né par le mot *djihabs* qui a passé du sanscrit dans le persan.

278

Abou l'Haïfe fournit quelques détails sur les soins que l'on prenait de cet animal, et sur la manière dont il se comportait à la chasse.

Dans le livre des Rois, dont l'auteur Firdousi vivait au onzième siècle, et dont M. Motel nous a donné une traduction si remarquable, il est souvent question des faucons et des guépards. Dans l'article consacré à Thalimouras, le vainqueur des Dieux, on lit :

« Il observa toutes les bêtes sauvages : il choisit entre elles le chacal et le guépard ; il trouva moyen de les amener du désert et des montagnes, et il mit à l'attache cette multitude d'animaux. Il fit de même, parmi les oiseaux, ceux qui sont les mieux armés, comme le geai-qui et le faucon royal au cou blancé, et il les instruisit, et les hommes s'en étonneront. »

Dans le même ouvrage on rencontre de fréquentes mentions de la chasse avec les bêtes féroces et les oiseaux de proie, mais on n'en trouve nulle part une description détaillée.

Parmi les nombreuses et charmantes vignettes

qui ornent les manuscrits persans doivent exister des représentations de la chasse à l'once. Il serait intéressant de les rapprocher de la description de Constantin et de quelques autres monuments dont nous parlerons plus loin.

Chardin doit être cité ici à cause de certains détails curieux qu'il nous donne (*Description de la Perse*, t. III, p. 398.):

« Pour les grandes chasses, dit-il, on se sert de bêtes féroces dressées à chasser, lions, leopards, tigres, panthères, onces. Les Persans appellent ces bêtes dressées *yourze*; elles ne font point de mal aux hommes. Un cavalier en porte une en croupe, les yeux bandés, avec un bourrelet, attachée par une chaîne, et se tient sur la route des bêtes qui on relance, et qu'on lui fait passer devant le plus près qu'on peut. Quand le cavalier en aperçoit quelque une, il débande les yeux de l'animal, et lui tourne la tête du côté de la bête relancée. S'il l'aperçoit, il fait un cri et s'élançe, et à grands sauts se jette dessus la bête et la terrasse. S'il la manque après quelques sauts, il se rebute d'ordinaire et s'arrête. On va le prendre, et, pour

le consoler, on le caresse, et on lui conte que ce n'est pas sa faute, mais qu'on ne lui a pas fait en montré la bête. On dit qu'il entend cette excuse et en est satisfait. J'ai vu cette sorte de chasse en Hyrcanie, l'an 1666, et on me disait que le roi avait de ces animaux élevés à la chasse, qui, étant trop grands pour être portés en croupe par un cavalier, étaient portés dans des cages de fer, sur un éléphant, sans avoir les yeux bandés; que le gardien avait toujours la main à la fenêtre de la cage, parce que, quand l'animal aperçoit une bête, il fait un cri, et il le faut lâcher à l'instant. Il y a de ces bêtes dressées qui font la chasse également, se traînant sur le ventre, le long des haies et haies, tant qu'elles soient proches de la proie, et alors elles se lancent dessus.)

D'après ce qui précéde, on voit que ce genre de chasse était usité en Orient avant d'être connu en Europe, où nous le voyons établi seulement vers le treizième siècle.

Dans le Regestum de l'empereur Frédéric II, publié par Carcani en 1786, on dit le passage suivant d'une lettre de ce prince:

« Mandamus... eligas tres de leopardis tue cura
 commissis meliores et melius affaytatos et tres
 alios non affaytatos (sic) meliores, qui tamen
 sciant equitare et habiliores sint ad affay-
 tandem. »

Des leopards qui sciant equitare pouvoient paraître au premier abord assez extraordi-
 naires. Aussi l'habile historien de la lutte des
 papes et des empereurs de la maison de Saxe,
 M. de Cherrier, s'était-il trouvé embarrassé pour
 expliquer cette difficulté. Il fut recours à la sci-
 ence de M. de Longpierre. Ce dernier indiqua un
 monument où elle se trouva résolue, et profita
 de l'occasion pour le publier avec une notice
 très-intéressante dans la Revue archéologi-
 que, 1844, p. 538.

Ce monument est une coupe arabe conser-
 vée au département des Antiques de la Biblio-
 thèque impériale, et paraît être contemporain
 de l'empereur Frédéric.

Voici la description qui en donne M. de Long-
 pierre :

« La panse de la coupe est ornée de six mé-
 daillons qui contiennent chacun un cavalier

et sont séparés par six petites rosaces incrustées d'or. L'un des médaillons a été à demi emporté 282 par une fracture. Le premier qui vient à la suite représente un personnage nimbe, à cheval, tenant de la main gauche une épée; sur la croupe du cheval est placé un lion (Il semble difficile d'admettre qu'un lion puisse être placé sur la croupe d'un cheval. Mais la confusion n'est pas possible.).

Le second médaillon contient un cavalier tirant de l'arc, le troisième un autre cavalier nimbe qui frappe avec une masses d'arme une biche placée au-dessus du cheval. Le chasseur du quatrième médaillon, la tête couverte d'une espèce de casque ou de turban, toujours avec un nimbe, tient de la main droite les rênes de son cheval; de la gauche il lance un léopard qui il portait en croupe. Le cinquième médaillon est rempli par un personnage à cheval ayant un faucon sur son poing, muni d'un des gants particuliers dont les voleurs du moyen âge se servaient pour tenir les oiseaux de vol. Entre les jambes du cheval court un chien le cou entouré d'un collier.

« Au-dessous des chassoirs, deux lignes d'argent laissent entre elles un bandeau étroit divisé par six petites rosaces incrustées d'or et contenant six groupes composés chacun de deux animaux, à savoir : une antilope poursuivie par une panthère, un éléphant percé par une licorne, un loup qui se retourne vers un léopard, un bœuf bossu qui fait devant un lion, un lièvre atteint par un lèvrier, et enfin un sphinx ailé et barbu que suit un griffon. »

Nous laissons de côté les inscriptions arabes qui on lit sur cette coupe, parce qu'elles n'ont rien à faire dans la question qui nous occupe ici.

Cette explication de la coupe arabe, heureusement rapprochée du passage du Regestum de Frédéric par M. de Longpierier, fut adoptée par M. de Chorier, qui ne manqua pas d'en profiter pour la seconde édition de son savant ouvrage. « Frédéric, dit-il, aimait beaucoup la chasse, et entretenait une vénérable nombreuse des chiens de bonne race, des faucons de Malte et de Calabre, des animaux féroces (leopardi), dressés à poursuivre le grand gibier. C'étaient

vraisemblablement des panthères et des onces.
Il avait une léoparderie tenue par des esclaves maures. »

284

Ce genre de chasse paraît s'être propagé en Occident.

« Une ambassade, dit la Curve de Sainte-Palaye (Mém. sur l'ancienne chevalerie, tom. III, p. 289.), envoyée, sous le règne de Charles VI, par le duc de Bourgogne à Galéas Visconti, duc de Milan, avait déjà fait connaître aux François l'espèce de magnificence que ce prince avait introduite dans ses chasses. Galéas, dit le Moine de Sainte-Denis, auteur de la vie de Charles VI, Galéas, passionné pour la chasse et voulant s'y divertir avec plus noble équipage qu'aucun autre prince, ne se contentait pas de belles meutes de chiens en divers bourgs et villages, où ils étaient tous nourris aux dépens des paysans, il voulait avoir des léopards et autres bêtes étrangères, pour les exercer contre celles des champs et des forêts. » Mathieu de Couci, dans son Histoire, parle aussi de la chasse que ce duc fit faire aux environs de Milan pour amuser le duc de Clèves et autres ambassadeurs du duc.

de Bourgogne : « Ils allèrent, dit-il, aux champs... où ils trouvèrent de petits chiens courants, chassant aux lièvres, et, sitôt qu'ils s'en levait un, il y avoit trois ou quatre léopards à cheval derrière des hommes, qui suillaient et prenoient les lièvres à la course. »

« Enfin le traducteur de Marco Polo avait aussi fait mention de cette chasse. Il en avait même donné la représentation dans les miniatures d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale. Mais on s'en étrit tenu là, et cette façon de chasser ne s'établit que longtemps après en France. Charles VIII et Louis XII, qui avaient peut-être assisté à un pareil divertissement pendant leur séjour en Lombardie, furent les premiers qui entreprirent d'en donner le spectacle à leur cour.

« Il est certain que Louis XII avait des léopards dans ses équipages de chasse. Ayant reçu l'évêque de Gurce, ambassadeur de Marguerite d'Autriche, en 1510, il le mena à la chasse, où il prit un lièvre avec un léopard ; et le lendemain, l'ayant encore conduit dans son parc, il fit prendre devant lui deux chev-

reillis par un léopard. Les lettres de Jean Coulier, qui avait accompagné l'ambassadeur de Marguerite, nous apprennent ces particularités.

En voyant les auteurs persans parler si souvent de la chasse avec la panthère, je m'étais demandé à quelle époque on pouvait bien en faire remonter l'usage, et s'il n'était pas possible d'en trouver quelques traces sur les bas-reliefs assyriens. J'ai consulté à ce propos M. de Longpierrier, auquel j'ai communiqué la description donnée par l'auteur byzantin. Voici la note qu'il a bien voulu m'adresser :

« Depuis la publication, dans la Revue archéologique, de la coupe portant le nom de Ma-lek-el-Achraf, j'ai eu l'occasion de voir d'autres ustensiles de nature analogue sur lesquels sont représentées des onces ou des panthères employées par des chasseurs. Quelques-uns de ces animaux sont portés en croupe sur des chevaux. Cette représentation n'est plus rare et rentre dans les sujets orientaux acceptés. Je puis vous indiquer cependant une coupe qui doit être rappelée à cause de sa célébrité; c'est

celle qui est au Louvre, où elle est connue sous le nom de vase baptismal de saint Louis, dénomination que je crois fausse (voy. Bullet. de l'Acad. des Inscript., 1866, séance du 31 août, p. 291, et spécialement la mention p. 293). J'ai donné de ce beau vase une gravure en deux planches dans le grand ouvrage in-f° publié par M. Edouard Lievre intitulé: les Collections célèbres d'œuvres d'art, 1866, pl. 47 et 48.

« Mais, si nous unions des figures de bêtes féroces portées sur des chevaux de chasse, nous n'aurions pas d'explications, de tails sur la manière de s'en servir. Et c'est en quoi le texte que vous avez eu le bonheur et le talent de découvrir sera infiniment précieux. Il est tellement précis et riche en descriptions, qu'en le lisant on se croit transporté parmi les veneurs orientaux du moyen âge. »

« Comme nous voyons que les Byzantins employaient des animaux qui n'étaient pas originaires de leur pays, il y a tout lieu de croire que l'usage en était venu de contrées plus orientales et spécialement

de la Mésopotamie. J'ajoute que, depuis 1844,
 l'esprit tenu en éveil par la coupe de Ma-
 lek-el-Achraf et le latin de l'empereur Fré-
 déric, j'ai pu constater que les bâtons féroces
 portées sur des chevaux ne se rencontrent pas
 sur les monuments antiques soit de l'Assy-
 rie, soit de la Perse. Rien de semblable sur
 les pierres gravées sassanides. Il semble que
 ce soit du douzième au treizième siècle que
 les Turcomans ou les Arabes de la Mésopota-
 mie et de l'Asie-Mineure se soient accoutu-
 més à employer pour leurs chasses les oiseaux
 de proie et les quadrupèdes de la race féline.
 Il ya là une idée connex sur laquelle nos
 savants confrères les orientalistes pourraient
 vous fournir quelques lumières. »

J'arrive maintenant à la description don-
 née par Constantin Pantchines. Dans un
 préambule de quelques lignes il explique
 comment, étant accusé d'affaires de tout
 genre, il avait eu la pensée de recourir à l'
 influence d'un grand personnage de la
 cour, qui se trouvait alors dans le pays.
 Puis il entre en matière. Je suis le texte d'

aussi près que j'ai cru pouvoir le faire.

« Ce grand dignitaire, dit-il, a été pour moi l'occasion d'une jouissance indicible. Pour échapper à mes ennuis et à mes préoccupations, j'étais allé à sa recherche parmi les campagnes d'une propriété située dans les environs. Mais il s'était déjà joint à la chasse impériale organisée pour la recherche des perdrix et des bêtes sauvages, chose tout à fait nouvelle pour moi. Il scrutait les taillis et parcourait les sillons creusés par la charrue, non-seulement ceux qui renraient d'être ensemençés, mais même ceux où la germination commençait déjà, afin de découvrir les quart-rubelles dans leurs tanières ou les volatiles qui on y nourrissait. Sur les uns il lançait les chiennes de Laconie, sur les autres les oiseaux éperviers et les hérons de montagn (Plus loin l'auteur cite encore les hérons aux ongles crochus. Il n'y a pas moyen de traduire autrement le mot grec. On ne s'explique pas comment le héron figure ici parmi les oiseaux de proie employés à la chasse. Je laisse aux naturalistes le soin de trouver la solution de

cette difficulté. Il serait plus simple, je crois, d'accepter telle quelle l'assertion de l'auteur en supposant, ce qui est probable, qu'il n'était pas très-habile en histoire naturelle.) Il était chargé de garnir la table de l'empereur.

« J'errais là et là, suivant de chasse, et cherchant le personnage en question. Pendant que j'étais dans la forêt, me glissant à travers les branches et les troncs d'arbres, j'entendis des cris poussés par des jeunes gens qui animaient les bémiers, et les aboiements de ceux-ci qui étaient sur la piste. On voyait les piqueurs suivant les chiens qui allaient et tournaient en remuant la queue; les fauconniers avec leurs fiers compagnons empêtrés, ceux qui apprenaient les aiglons et les autres oiseaux de proie bons pour la chasse. Sur leurs poignets étaient perchés des éperviers au vol rapide, bigarrés de diverses couleurs, des faucons noirs à la vue perçante, des hérons aux ongles crochus. On aurait pu croire que plusieurs étaient couverts de givre, surtout ceux que le temps avait comme fait

blanchir. Chacun de ces oiseaux avait les pattes at-
tachées avec des courroies dont l'extrémité é-
tait enroulée dans les doigts des fauconniers. C'est
ainsi qu'on les retenait.

« Venaient ensuite des spectateurs ou des tra-
queurs, tout prêts à aider la chasse. Ils étaient un
certain nombre et étaient placés à distance les
uns des autres, pas assez rapprochés pour celles-
ci à des conversations inutiles, mais pas assez
éloignés pour ne pouvoir se porter secours. Ils oc-
cupaient toute l'étendue de la plaine.

« Ils s'avancent lentement et pas à pas, n'a-
yant d'autre office que de cri et d'effrayer
les bêtes fauves qui se reposent dans les her-
bes. A les voir de loin on les prendrait pour
une rangée de jeunes arbres.

« Lorsqu'un lièvre ou un renard chassé de
son gîte cherche, à la faveur de la vitesse de ses
pattes, à gagner un refuge dans les vallées ou
sur les roches escarpées, les rangs des traqueurs
sont rompus, et l'ordre que l'on admirait tout
à l'heure disparaît complètement. En effet,
les chasseurs montés sur des chevaux agiles
courrent après le gibier. On lance les chiens et

les faucons impétueux auxquels on lâche les courroies. Comme on les y a habitués, dès qu'ils sont dégagés de leurs liens, ils prennent leur vol, s'élançant légèrement dans l'espace et planent du haut des airs afin d'apercevoir la bête qui est chassée. On peut dire que celle-ci est morte aussi tôt qu'elle est vue. En effet, le faucon fait entendre un sifflement aigu, se précipite sur l'animal, le déchire de ses griffes et l'empêche de fuir. Les chiens accourent de suite en aboyant, et il est pris. Comment pourrait-il s'échapper, entouré d'ennemis qui l'attaquent à la fois par terre et par air ?

Mais, chose merveilleuse, les chiens ne déchirent point le gibier avec leurs dents, ils se réunissent en troupe, attendent les piqueurs et, comme on les a, je crois, renommés dociles à ce faire, ils leurs rendent la proie. Les piqueurs, alors, prennent la pièce de gibier, et donnent un peu, ou presque rien, des entrailles aux chiens et aux faucons qui ont chassé, avec l'unique désir de flatter leur plaisir par le goût du sang; puis ils les renvoient affamés, furieux et la gueule et le bec brûlants. En effet, à moins que la faim ne tourm-

entre les oiseaux de proie, ~~qui~~ ne seront pas prêts à voler, et seront mal disposés pour la chasse.

« Cependant les jeunes chasseurs avaient attaché à leurs pieds et à leurs jambes les liens moitié morts, et suspendu à leurs casques ces ameublures égorgées et palpitantes. Voilà que des luissons voisins s'envolent avec un grand bruit des compagnies entières de perroix. Les chasseurs abatent les oreilles, fixent leurs regards sur ces derniers, qui hâtent leur vol, et ils remarquent où elles se posent. Ils guident jusqu'à cet endroit et s'appliquent à les chasser. Elles s'envolent de nouveau. Les fauconniers lancent alors contre elles les oiseaux qu'ils avaient dans la main. Fuite des unes, poursuite des autres, c'est comme une espèce de lutte. La plupart enfin parviennent à s'échapper, mais quelques-unes ont le malheur d'être prises et tombent comme des victimes. Les oiseaux carnivores enfouissent les pointes de leurs ongles dans leurs chairs, les déchirent et les tirent. Ces malheureuses cruent abondamment et remplissent l'air du bruit que fait le battement de leurs ailes. Quant au fier et perrier, il est perché orgueilleusement sur les

294

perdrir ~~effrayait~~ menacer ceux qui tenteraient de
s'approcher en ce moment.»



ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

M. Vrinjane

Plus d'une fois déjà j'ai eu l'occasion de déplorer le mépris injuste qui pèse sur toute la littérature byzantine, et qui semble vouloir condamner à un oubli perpétuel une foule de productions intéressantes à plus d'un point de vue. Une certaine classe de savants ne lit rien qui ne soit ancien, rien qui n'appartienne aux belles époques. Et cependant ces désagréables électuaires, ces gourmets au palais si délicat, ne peuvent nier que dans les écrivains des bas temps on ne trouve souvent des renseignements qui sont de nature à enrichir l'histoire, la philosophie et la langue. Les ouvrage ~~qui~~ la plus fréquemment, nous apprennent au moins quelle était alors la situation des esprits et des

Et ce connaissance qui ne manque ni d'intérêt, ni même d'un certain charme. Ainsi sans doute, dit Boissonade dans une de ses préfaces, sans doute je ne suis pas de ceux qui comme Villon trouvent plaisir de plaisir dans la lecture de Cinname et de Cédacine

description
d'une chasse
à l'once
par un
curieux Byzan-
tien.
du XII siècle
publiée
par M. L.
Miller
et Annexe
de l'association
pour l'enca-
rageement
des et. grecs
1872. o 28

que dans celle de Thucydide. J'admire et je
cultive les deux sortes, celles qui sont l'évi-
tient, mais je ne m'apprécie point la plus ex-
acts, parce qu'il est un manuscrit où des ex-
pressions, violent les règles de la syntaxe
ou font un emploi intelligent des articles
pernus. Il faut cependant faire chose difficile à
connaitre, pourquoi non pas celle sociale et un
peu énervante, si on admet que il soit

le plaisir de lire en ordres, il faut
dans ces deux sortes de goit et de critique.
Il est vrai que dans une qui se distin-
guant par la pureté de style et par une
certaine sécheresse. Si l'autre des qualités vi-
ennent à joindre le superbe style imposant
on n'a pas de doute sur l'heureusement
dédommagement de la pénitance à verser. Je ci-
tai un exemplaire obtenu dans l'entrepôt
bénéfice et action.

Il est tiré d'un manuscrit conservé
dans la bibliothèque de l'Escurial. Il me
paraît être un gros volume écrit sur deux
côtés, de 536 feuillets, et d'environ de 1079 pa-
ges. L'écriture, qui date du treizième siècle,



est assez basse et remplie d'abréviations.
je n'ai pas de communiqué et il est peu à combler
que un nombre infini d'opuscula incisivi, sans
que l'on s'en souvienne, et non tenant à ces horri-
es du douzième siècle. On a donné la notice de
telle dans mon Catalogue des manuscrits grecs
de l'École, p. 200 et suiv. Ce sont des opus-
cules dédiés aux empereurs d'Orient, et d'il-
lustrés, par des emperyeurs, des oratoires, des églises,
des opéras dédiés à sainte Sophie, à des
ascètes, &c. Indépendamment de ceux que nous
connaissons, tels que ceux d'Emmanuel, Néopole,
Basilios, Grégoire, &c. nous, Michel Choni
de la fin de Nicéphore au commencement du xii^e, on
trouve une folio d'opuscula qui pourraient ici pour
la première fois. Il s'agit de la Bibliothèque reçue
de Fabrice et ne fait pas partie du manuscrit. Je cite
Jean François de Constantine Pantocrator,
le châtelier Michel de Thessalonique, Jean Balaï-
tes, Constantin Psaltologue, Jean Castamonite,
Manuel Sarantines, Sargis Colbas, &c. Les œuvres
connues que je nommais plus haut florissaient
tous au douzième siècle. D'un autre côté,
les empereurs, auxquels la plupart de ces œuvres

cours

Et voici le titre:

"Description d'une chasse aux perdrix d'aux
bois par le châtelain Pontchnes, métropolitain de
Philippopolis."

On connaît deux villes du nom de Philippopolis,
l'une en Arménie et l'autre en Thrace. C'est de cette
dernière qu'il est parlé ici, puisqu'il s'agit
d'une chose importante comme nous le verrons
plus loin, c'est une chasse dont les pro-
mises furent faites à la table de l'empereur.

Bien que *l'Amour* ne mentionnent point
le nom propre de la ville, je suis en état un ad-
vice exécuter. Et d'abord faisons remarquer que
c'est un nom très bien formé. L'australie a emploie
le même nom, *australys*, taillé dans tous les
livres, mot qui fait le rappoole des composés
du même genre *australys*, *australys*, *austro-*
lepsis, *australys*, *australys*, *australys*. Je cite
ceci en passant *australys*, mot inconnu aux le-
xicques qui ne donnent que la forme *australys*.

Soyons main sur l'autre exemple de l'em-
ploy de *taustralys* comme nom propre. Ce n'est
pas à l'importance de la question qui

Chronique un Italien couvrant le siège de Philippopolis. Le successeur immédiat de Théodore, du moins vers l'origine christianisée de l'Qui-en, est Basile II, sur lequel nous avons une moindre histoire à rappeler que à l'année 1166. C'est donc entre les deux années 1147 et 1166 qu'il faut introduire Constantin Puteanus parmi les évêques de Philippopolis; avant ou après Théodore, et ce qu'il est difficile de déterminer, nous ne savons pas de documents plus précis. Il va donc sans dire que j'argumente ici dans l'hypothèse que c'est ab initio à l'origine de Le Qui-en soit aussi complet que possible en ce qui concerne les autres évêques de Philippopolis, ce que je n'ai eu que le temps de les moyens de vérifier; les nombreuses publications qui ont été faites depuis ce moment devront nécessairement enrichir et compléter son ouvrage, et il sera tenu à disposition d'en donner une nouvelle édition mise au niveau de la science. Dans tous les cas, je dois être bien près de la vérité, car, de 1147 à 1166, nous connaissons maintenant quatre évêques de Philippopolis: Italicus, Constantin, Théodore et Basile II, ce qui me paraît une liste suffisante.

pour un espace de vingt ans.

La description donne par Constantine ^{de}
plus présente des qualités bien rares pour une
production de l'époque : un récit plein de faits et
de détails curieux; peu d'interrogations inutiles,
peu de comparaisons forcées ou fatigantes par
leur accumulation visuelle, peu d'exclamations
emphatiques dissimulant le rien des idées. Un
style trop élégant peut-être, des expressions
trop recherchées, qui rendent quelquefois la pronon-
ce difficile à saisir, sont les seules défauts que
je pourrais reprocher à l'auteur. On y trouve un
certain nombre de mots nouveaux très-bien for-
més, et qu'on chercherait vainement dans les le-
xicques, et plusieurs autres qui n'ont été connus
que par des glosses.

La première partie de la description est con-
sacrée à la chasse faite avec les chiens et les
faucons. Si intrassavants qu'ils soient, les dé-
tails dans lesquels entre la-dessus Constantine
ne nous apprennent rien de bien nouveau.

Les faits se passent comme ils se passent
de nos jours et comme ils se sont passés pendant
tout le moyen âge, surtout en ce qui concerne la

éssé sur le front, alors la force n'en connaît aucun appui de description. L'emploi des diables de peau, en paix ou en guerre, fait cette exception, et tellement en Orient.

Dans l'ouvrage intitulé *la Cible et les Flèches*, traduit par M. Garcin de Tassy, on lit :

*Ensuite du désert par force, j'ai vu naître
la force en chanson; mes griffes sont serrées avec
les ongles; mais, dès que je suis en présence de
ma peau, je m'écarte; je la sensis de mes
sens victorieuses et je me tourne vers celui qui m'a
envoi. Les cois et les loups sont mes serviteurs,
et je frappe leurs poignets aux pieds.*

La seconde partie de la description donne
par son caractère une très grande importance.
Elle concerne ~~l'achasse~~ avec les panthères ou avec
certains animaux de la race féline, tels que
guépard et onces.

Ce genre de chasse était inconnu aux anciens, et on en chercherait vainement la trace dans l'antiquité grecque et latine. Les scribantes et négligentes, tels que Xénophon, Arien, Oppien, Nemesianus et Faliscus, n'en disent pas un

seul mot. Ils nous apprennent bien que les animaux féroces étaient facilement apprivoisés, mais les monstres et les étoiles se traînent sur leur emploi à la chasse. On se rappelle sans doute cette bistroquette d'Elion (Histoire des animaux, XIII, 10.):

« Un chasseur avait appris à un jeune panthere et l'avait habitué à vivre au milieu des hommes. Il l'aimait d'une affection que den n'eût le plus grand sein. Un jour il lui apporta un chevreau vivant. En lui disant qu'il avait sa nourriture, il appela la panthere en son plaisir, celui de manger un animal en morte ou de ne point manger d'animaux morts. Le premier jour la panthere, ne se contentant pas d'appétit, ne toucha point au chevreau. Il en fut de même le second, parce qu'il n'était pas encore passé par la faim. Le troisième jour, malgré ses vives souffrances, elle demanda sa nourriture suivant son habitude, mais ne voulait point toucher au chevreau, qu'elle considérait comme un ami depuis deux jours, tandis que les hommes ajouta Elion, trahissent non-seulement leurs amis, mais même leurs

frères.»

L'usage d'apparier les bêtes féroces existait surtout en Orient. Parmi les animaux aux que les Indiens offrent à leurs souverains figuraient souvent des panthères apprivoisées. Aussi n'est-il pas étonnant qu'on les ait employées à la chasse. C'est surtout en Perse que nous en trouvons de nombreux exemples.

J'emprunte là-dessus à Etienne Quartonière (Histoire des Mongols t. I., p. 163.) quelques détails intéressants.

Les Persans connaissaient une espèce de panthère assez petite, qu'ils employaient fréquemment pour la chasse et qu'ils désignent par le nom de *gaz*. C'est de là que les Portugais ont formé mot oncé que nous avons adopté en le francisant (*onça*).

C'est un animal farouche, colère, dormeur et adonné à la chasse. Il est susceptible de recevoir de l'éducation. La femelle est plus rapide à la course que le mâle, aussi c'est elle qui va le plus souvent chasser pour nourrir ses petits.

Ce genre de panthère est quelquefois désig-

né par le mot *djihals* qui a passé du sens oral dans le persan.

Abou Eftis fournit quelques détails sur les soins que l'on prenait de cet animal, et sur la manière dont il se comportait à la chasse.

Dans le livre des Rois, dont l'auteur Firdousi vit au onzième siècle, et dont M. Möhl nous a donné une traduction si remarquable, il est souvent question des faucons et des fauqueards. Dans l'article consacré à Thalmures, le vainqueur des Dînes, on lit :

« Il observa toutes les ~~faucons~~ fauqueards : il choisit entre elles le chacal ou fauqueard ; il trouva moyen de les amener du désert et des montagnes, et il mit à l'attache cette multitude de nimauas. Il prit de même, parmi les oiseaux, ceux qui sont les mieux armés, comme le gyghat et le faucon royal au cou blanc, et il les instruisit, et les hommes s'en étonnèrent. »

Dans le même ouvrage on rencontre de fréquentes mentions de la chasse avec les bêtes féroces et les oiseaux de proie, mais on n'en trouve nulle part une description détaillée.

Parmi les nombreuses et charmantes vignettes

qui ornent les manuscrits persans doivent contenir des représentations de la chasse à l'ours. Il serait intéressant de les rapprocher de la description de Constantin et de quelques autres monuments dont nous parlerons plus loin.

Chardin doit être ici cité à cause de certains détails curieux qui il nous donne (*Description de la Perse*, t. III, p. 398.):

« Pour les grandes chasses, dit-il, on se sert de bêtes féroces dressées pour le chasser, lions, léopards, tigres, panthères, ~~et~~ ^{mais} les Persans appellent ces bêtes dressées ~~qu'on~~; elles ne font point de mal aux hommes. Un cavalier en porte une en coupe, les deux bras, avec un bouclier, attachée par une chaîne, et se tient sur la route des bêtes qu'on relance, et qu'on lui fait passer devant le plus pris qu'on peut. Quand le cavalier en aperçoit quelque une, il va dans le sens de la queue de l'animal, et lui tourne la tête du côté de la bête relâchée. S'il l'aperçoit, il fait un cri et s'éloigne, et à grands sauts se jette dessus la bête et la terrasse. S'il la manque après quelques sauts, il se rebute d'ordinaire et s'arrête. On va le prendre, et, pour



Dried corn stalks were used as a
base for the mud roof and walls
consisting of two coats of mud
and straw.

Dans l'Registration of the same date
II, publicé par Corriveau au 186.000.000.
se trouve dans les annales :

*Mandamus... aliquis tres de hopolis tue circ
commissis maliores et melius effugitatis et tres
alios non effugitatis sic maliores, ut tancon
sciant euitas et habiles sint ad effug
tiam.*

Des documents où sciant euitas pourraient
écrire au premier abord sont extracali-
naires. Ainsi l'abt ^l Léon l'Historien à la tête des
papes et des empereurs de la maison de Bourgogne.
M. de Chavier, j'aurai l'honneur d'expliquer tout
expliquer cette dédicace. Il écrit vers la fin de la sui-
vance de M. de Longpont : « Je veux inscrire un
monument ou n'eût été possible, à profiter
de l'occasion pour lui faire avec une notice
assez intéressante dans la Revue archéologi-
que, 1844, p. 338. »

Ce monument est une coupe ovale conservée
au Muséum national des Antiques de la Bibliothèque
empérial, et probablement contemporain
de l'empereur Frédéric.

Voici la description qu'en donne M. de Long-
pont :

« La coupe de la coupe est ornée de six mé-
daillons qui contiennent chacun un casque

et sont serrées par six pattes roses incrustées d'or. L'un des médaillons a été à demi enlevé par une fracture. Le premier qui vient à la suite représente un personnage vêtu à cheval, tenant de la main gauche une épée; sur la cravate du cheval est placé un lion (il semble difficile d'admettre qu'un lion puisse être placé sur la coquue d'un cheval. Mais la confusion n'est pas possible).

Le second médaillon contient un cavalier tenant de l'arc, le faisant avec une corde tressée qui frappe avec une flèche dans une tête de faune au-dessus duquel il dessine le quatrième médaillon. L'étole couverte d'une espèce de casque - un turban, toujours avec un rideau, dont une partie recouvre les épaules de son cheval; de laquelle il lance un hachoir qu'il portait en cravate. Le cinquième médaillon est rempli sur un personnage à cheval ayant un faucon sur son poing, muni d'un de ces gants particuliers dont les venins du moyen âge se servaient pour tenir les ciseaux de vin. Entre les jambes du cheval court un bœuf lequel entoure d'un collier.



de bous us d'assars, deur l'eaue n're
b'sent entre elles en l'ancor abordz
de sellans autres iustes d'or et de brame
propres envoys chascun de deux vintaine, a
soi : une autre somme ne se trouva,
ne relant que xvi ou xvii, n're
se rebrouys pas a l'autre, et lez au
fit devant me lez.
Voir, d'apres un autre abou
et lez au

No s'irons
oison flammante
en offre de la mort
le insinuant dans
les os et dans les
tissus.

videmus hunc regem per patres et avos.
Imperio vero suorum non solum ad alios
potest.

Dicitur alioquin sibi natus deo
civis.

Le 20 undevicesima die anno dicitur 17
Iug. Mense sat l'auant lequel il a fait II p.
981, envoies sous l'ordre de son frere le
duc de Bourgogne Charles V au duc de
Milan, avec des lettres patentes, une
suite de marchands et autres ambas-
sadeurs dans ses terres.



VI.

Gabes natione nostra l'auant trouvait
le die de la mort de son pere le Roi
en prison, ne l'autre fait ou au 11^e ou
de deux ou a longs en il y a 11^e ou
12^e loys nautes aux armes des roys de
l'auant voit ces leours et autres deths et
tangess, que le auant au temps de son pa-
pe il a fait faire au duc de Bourgogne, dans son
chasteau, au commencement de la chaste au temps
que le auant au temps de Milan, pour envoyer
des ambassadeurs en France.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ

de Bourgogne : « Ils n'ont, dit-il, aux champs... où ils trouvent de petits - iens courants, dessent aux lions, & c'est à ce qu'ils se en feront un, il y voit trois ou quatre léopards à cheval devant les lions, qui suivent et prennent les lions à la course ».

Enfin le traducteur de Marco Polo nous donne la première mention de cette chasse. On avait même connue la représentation dans les miniatures d'un manuscrit de la bibliothèque impériale. Mais on sait aussi que cette façon de chasser n'a été que longtemps ignorée en France. Cela fut à Louis XII, qui maintint pour être au jeu d'un pareil divertissement, pendant tout son séjour en Lombardie, plusieurs gardes qui entreprirent d'en donner le secret à la cour.

Il est certain que Louis XII avait des léopards dans ses équipages de chasse. Ayant reçu l'ordre de France, ambassadeur de Marguerite d'Autriche, en 1510, il le montra à la chasse, où il fit un tir avec un léopard ; et le lendemain, ayant encore conduit dans son parc, il fut rencontré devant lui deux chev-

uels par un boeuf. les titres de son époque,
nous ont accompagné l'antécédent de Mar-
seille, nous apprennent ces particularités.

En voyant les autres versans pour si sou-
vent je la chasse avec la prothèse, je m'étais
communié à quelle époque on pourrait bien
en faire remonter l'usage, et si il n'était pas
possible d'en trouver quelques traces sur les
écrasés assyriens. J'ai consulté à propos
M. de Longchamp, auquel j'ai communiqué
la description donnée par M. le Dr Laffan-
ou. Voici la note qu'il m'a écrite m'ad-
resser :

« Depuis la publication, dans la Revue ar-
chéologique, de l'amulette portant le nom de Ma-
lek d'Aschur, si au Procession se voit des
des ustensiles de nature amulette sur lesquels
sont représentées des lions ou des panthères em-
ployées par les chasseurs. Quelques-uns de ces
animaux sont sorties en croûte sur des cheveux.
Cette représentation n'est plus rare et contre-
vient les sujets orientaux connus. Je puis
vous indiquer cependant une cause qui doit
être signalée à cause de sa célébrité; c'est



cell' qui est au centre, d'ail' est couverte tout
à l'excuse. Boulouard de saint Louis, évo-
cation que je crois fausse (M. Ballot. de l'
Acad. des Inscriptions, 1866, comes du 31 juill. p. 27,
I secrétariat de l'Acad. p. 243). j'ai trou-
é de ce beau vase une gravure en un plan-
ches dans le grand ouvrage in-f° de M. le bar-
on L'Eplattenier intitulé: Catalogue des
objets d'Égypte d'un cabinet de M. le baron
L'Eplattenier à Paris, 1861, pl. 43 et 48.

Nous, si nous avions des figures de ces
objets vases, nous pourrions mieux et plus facile-
ment nous servir de nos descriptions, de telle
sorte la manière de faire servir. Et c'est une
voie de toute nécessité pour nous débarrasser
de l'abondance des noms et des descriptions
que nous trouvons dans les ouvrages de ce sujet.
Mais nous savons que les Egyptiens
n'avaient pas noms qui n'étaient
pas originaires de leur pays, il y a tant
de écrits que l'usage n'était pas
de très-les volontés d'espérant



ΑΚΑΔΗΜΙΑ



Le vicomte de Lamoignon fut nommé à la tête
de la commission parlementaire. Dans un
recueil des actes de l'ancien
conseil d'Etat, il est officiellement
écrit, l'ordre que le vicomte de Lamoignon ait
à l'ouverture de ses audiences et du
cours de ses séances dans le bureau.
Mais dans la pratique, je suis de l'avis de

- aussi près que j'ai cru pouvoir le faire.

« Ce grand aiguillette, dit-il, a été pour moi l'occasion d'une jouissance inégalée. Pour échapper à mes envies et à mes préoccupations, j'étais allé à sa recherche parmi les compagnes d'une propriété située dans les environs. Mais il s'était déjà joint à la chasse impénitible organisée pour la recherche des perdrix et des bêtes sauvages, chassant à fait non-volé pour moi. Il venait les trilles et poucourrait les sillons creusés par la charrue, non-seulement ceux que reniaient d'être ensemencés, mais aussi ceux où la germination commençait déjà, afin de décoverrir les quadrupèdes aux leurs tariers ou les voleurs qui me renoueraient. Et à ces uns il lancait les chiens de la ferme, sur les autres des voleurs éperniers et les hérons de montagne (Plus loin l'auteur cite encore les hérons des îles crochus. Il n'y a pas moyen de traduire autrement le mot grec. On ne s'explique pas comment le héron figure ici parmi les voleurs de proie employés à la chasse. Je laisse aux naturalistes le soin de trouver la solution de

cette difficulté. Il serait plus simple, je crois, d'accepter celle que l'autorisation de l'auteur en supposant, ce qui est décevant, qu'il n'était pas très-fidèle en histoire naturelle. Il était alors à peine le rôle de l'imprimeur.

Il y avait là et là, suivant le classe, d'échantillons de personnage en question. Je vis que j'étais dans la forêt, ne réussissant pas vers les branches et les feuilles d'arbre, j'en tondis ces rares pousses et j'eus quelques gouttes qui animaient les émotions, et les sentiments de ceux-ci qui étaient sur moi. On voit les pionniers suivant les chemins qui allaient et traversaient en continuant la queue; les femmes avec leurs compagnons empêtrés, ceux qui privaient les rigours et les autres difficultés de ce bon voyage. Ces pauvres poissards étaient touchés des épines du vol caprice, bûches de diverses couleurs, nos flancs noirs à la rue forcante, des têtes aux empêches crochues. On aurait pu croire que plusieurs étaient couverts de givre, surtout ceux que le temps avait comme fait



se perdent en ces montagnes ou il n'y
nous, tant il y a d'immensité. Il y a
certaines parties de la vallée qui sont
des milliers de mètres au dessus
et 2500 mètres
élevées au dessus du niveau des mers. Nous
nous sommes arrêtés.

Le matin nous avons été dans le village
de Chaloups et avons visité les
églises. Nous avons été dans une église
qui contenait une statue de la Vierge
qui avait été sculptée par un
graveur de la ville de Chaloups.

Le soir nous avons été dans un autre
village nommé Chaloups où nous avons
visité une église qui contenait une statue
de la Vierge qui avait été sculptée par un
graveur de la ville de Chaloups. La statue
est très belle et très grande. Nous avons
aussi visité une autre église dans le même
village où nous avons vu une autre
statue de la Vierge qui était très belle.
Nous avons passé la nuit dans ce village.

de la main et le pied; il a tout pris
 dans, et tout au dessus pour la chair.
 Il a mangié dans le maïs alors
 qu'il a bien pris. Il a bien mangié les fruits morts
 et aussi à la morte ces fruits des arbres
 sont bons et excellents. Voilà que ces fruits
 des arbres s'embellissent en grand fait des
 meilleurs fruits de la terre. Les chasseurs mangent
 les fruits. Quant aux oiseaux qui se dé-
 viennent, qui volent, il n'y a pas de rapport des
 oiseaux. Mais il y a un rapport
 d'oiseaux qui volent. Il y a un rapport
 de ces oiseaux qui volent et
 qui ne volent pas. Ces oiseaux sont de
 la fauconnerie mais sans la main. Telle
 des oiseaux, ou autre chose; c'est comme une es-
 pèce d'oiseau qui volent sans la main. Telle
 est l'espèce; mais quelques uns volent
 et d'autres non. Les oiseaux
 qui volent et les oiseaux qui ne volent pas.
 Ces oiseaux qui volent mangent les fruits de
 leurs ongles dans leurs chairs, le maïs et
 la pomme. Ces malheureux n'ont pas de mains
 et mangent l'un de l'autre fait
 le battement de leurs viles. Quant au feu et
 au pain, il est perché quelque part sur la

du succès inf ~~des~~ amputé en fin de
carrière. Donc la loge libérale ne se
sont depuis pas lue de nos amis
s'élancent dans le monde et
se font des amis à l'opéra et
dans la littérature. Je suis à Paris
tut n'importe où. Je fait l'amitié
avec un élégant qu'aujourd'
y a de tout ce qu'il y a de
plus brillant au monde.
Et il y a de
ceux qui sont
aussi brillants que
les autres.



Mais, leur envie de faire une partie
plus agitée avec l'ensemble. Il se déroule
dans cette partie une partie de la partie
à propos, sans succès à la fin, il leur ren-
voient le poème. Le poème d'abord, pour tout ce
qu'il y a de bon, il n'a pas un mot, ou presque ri-
en, des malades eux-mêmes et aux amours qui
ont chassé, avec l'unique désir de flatter leur
peintre par le goût du sang, lui ils le renvoi-
ent à la fin, précis à la fin, et à la fin de
tout. En effet, à moins que le poème ne tourne-

perdre l'esprit venant ceux qui balaient de
s'approcher en ce moment.)



ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΑΝ